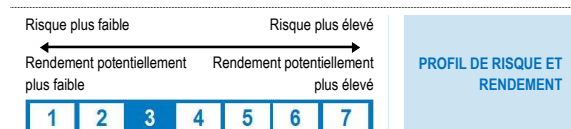




CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE

RAPPORT 28|02|2022

Classe d'actions: I (EUR)



Le niveau de risque observé reflète la volatilité historique du fonds, complété le cas échéant avec celle de son cadre de référence. La volatilité indique jusqu'à quel point la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse ou à la baisse.

- La catégorie indiquée peut varier dans le temps.
- Les données historiques ne constituent pas un indicateur du profil de risque futur.
- La catégorie la plus basse ne signifie pas "sans risque".
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.



Candriam Sustainable Bond Euro Corporate se classe dans les premiers 32 % percentiles (au 31 décembre 2021)

**NOTE DE DURABILITÉ
MORNINGSTAR**



(1)

Label SRI



CANDRIAM
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

PAGES 1 / 10 RÉSERVÉ AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS

Avertissement : L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité, ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, voyez le site www.fsma.be/fr/finance-durable.



Patrick Zeenni

Head of Investment Grade & Credit
Arbitrage / Deputy Global Head of
Credit

Années d'expérience



Thomas Madesclaire

Senior Fund Manager



Guillaume Benoit

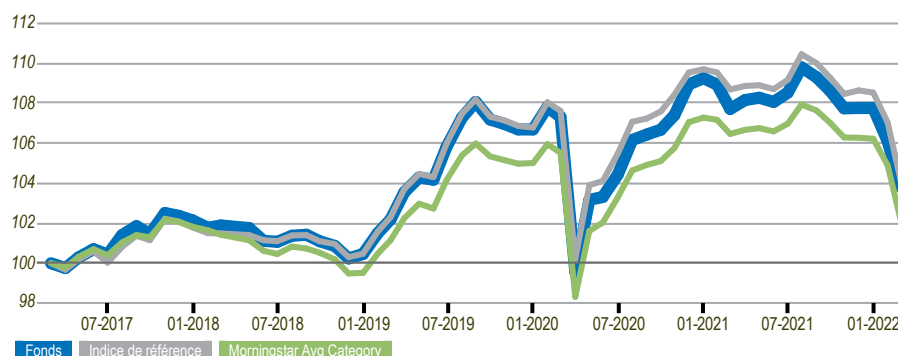
Senior Fund Manager

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Candriam Sustainable Bond Euro Corporate, un compartiment de la sicav Candriam Sustainable, investit principalement dans des titres à revenu fixe ou variable, émis en euros par le secteur privé. Les émetteurs sont principalement notés au moins BBB-/Baa3 par une des 3 principales agences de notation au moment de leur acquisition. Les émetteurs admissibles sont les meilleures entreprises (top 50 %) au sein de chaque secteur en termes d'intégration réussie des préoccupations sociales, environnementales et de gouvernance d'entreprise dans leurs modèles économiques et dans la gestion des parties prenantes. En outre, les positions de portefeuille admissibles doivent être en conformité avec les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies et ne pas être investies dans l'industrie de l'armement. L'horizon d'investissement est de 3 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice mentionné dans la section "caractéristiques". Pour plus d'informations sur la définition de cet indice et son utilisation, veuillez consulter le DICI du fonds. L'objectif du fonds en matière de développement durable est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en cherchant également à générer un impact positif à long terme au regard des dimensions sociales et environnementales.

PERFORMANCE (1)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-2.1%	-3.6%	-3.7%	-3.6%	1.6%	3.8%
Indice de référence	-2.7%	-4.2%	-4.1%	-4.2%	1.8%	4.1%
	0.6%	0.5%	0.4%	0.6%	-0.2%	-0.3%
	2021	2020	2019	2018	3 ans annualisés	5 ans annualisés
Fonds	-1.4%	2.4%	6.2%	-1.6%	0.5%	0.8%
Indice de référence	-1.1%	2.7%	6.3%	-1.3%	0.6%	0.8%
	-0.3%	-0.3%	-0.1%	-0.4%	-0.1%	-0.1%



(1) Les performances passées figurant sur cette page ne constituent pas un indicateur des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. vous reporter aux informations réglementaires importantes concernant la performance figurant dans la section 'avertissement' de la rubrique importantes' page 4. Les VL sont nettes de frais et sont fournies par le département comptable et l'indice de référence par les fournisseurs officiels.

CARACTERISTIQUES

Date de lancement	29/12/2015
Domicile du fonds	Luxembourg
Forme juridique du fonds	SICAV
Indice de référence	iBoxx Euro Corporate
Actifs nets totaux (M EUR)	1 395,20
VNI par action cap. (EUR) (C)	364,76
Devise de référence du fonds	EUR
Valorisation	Quotidien
Catégorie Morningstar™	EAA Fund Obligations EUR Emetteurs Privés
Code ISIN (C)	LU1313770619
Code ISIN (D)	LU1313770700
Ticker Bloomberg (C)	CSBCICE LX Equity
Ticker Bloomberg (D)	CSBCIRE LX Equity
Dernier dividende distribué	-
Heure limite de négociation	D<12:00
Mécanismes anti-dilution	Oui
Banque dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Société de gestion	Candriam Luxembourg

STATISTIQUES

	Fonds	Indice de référence
Volatilité	4,20%	4,03%
Tracking Error	0,75%	-
Ratio de Sharpe	0,24	0,26
Nombre d'émissions	344	3 419
Nombre d'émetteurs	145	810
Modified Duration to Worst	4,25	5,13
Yield to Worst	1,25	1,24
Rating moyen	BBB	BBB+
Spread Moyen	118,87	83,25
Credit sensitivity	4,62	5,27
Exposition nette IG	70,24%	99,60%
Exposition nette HY	8,62%	0,40%

EVALUATION ESG

Exclusion	Normatif	Positive selection	Intégration
☒	☒	☒	☒

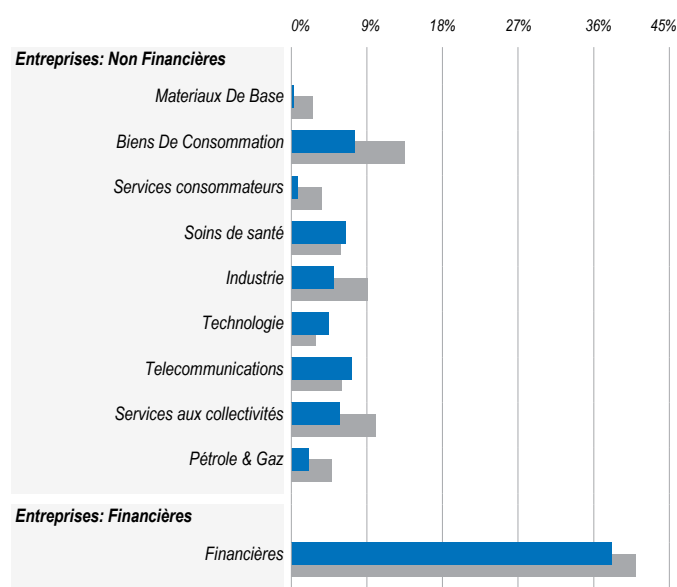
FRAIS

C	0,30%	0,41%	-
D	0,30%	0,41%	-
Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance	

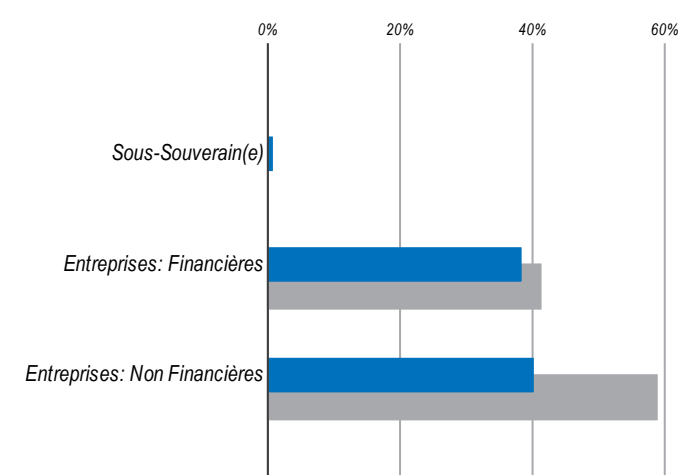
TOP 10 EMETTEURS

		% Fonds	Secteur	Pays	% Active weight
1	SOCIETE GENERALE SA	2,81	Financières	France	+2,39
2	ING GROEP NV	2,28	Financières	Pays-Bas	+1,86
3	UNICREDIT SPA	2,07	Financières	Italie	+1,90
4	BNP PARIBAS SA	2,06	Financières	France	+1,65
5	INTESA SANPAOLO SPA	2,05	Financières	Italie	+1,78
6	VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV	1,87	Consommation discrétionnaire	Allemagne	+1,65
7	CREDIT AGRICOLE SA	1,78	Financières	France	+1,55
8	VERIZON COMMUNICATIONS INC	1,62	Services de communication	Etats-Unis	+1,35
9	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	1,58	Soins de santé	Etats-Unis	+1,42
10	BANCO DE SABADELL SA	1,58	Financières	Espagne	+1,52

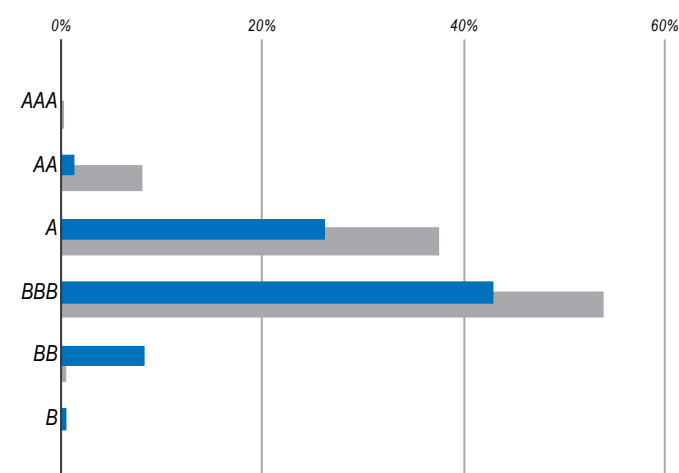
SECTEUR ALLOCATION



PORTEFEUILLE COMPOSITION

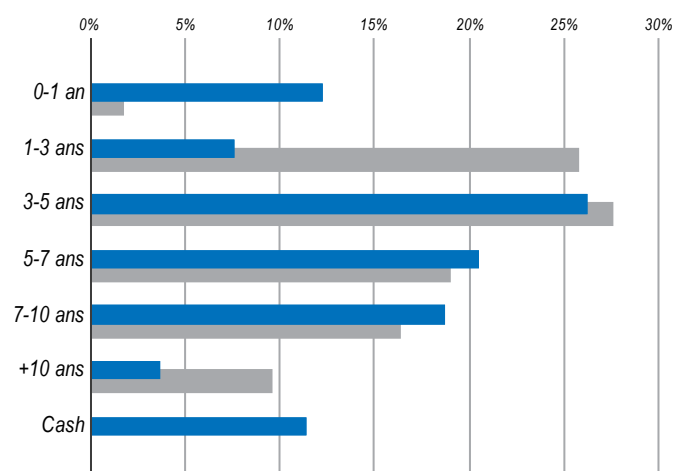


ALLOCATION PAR RATING

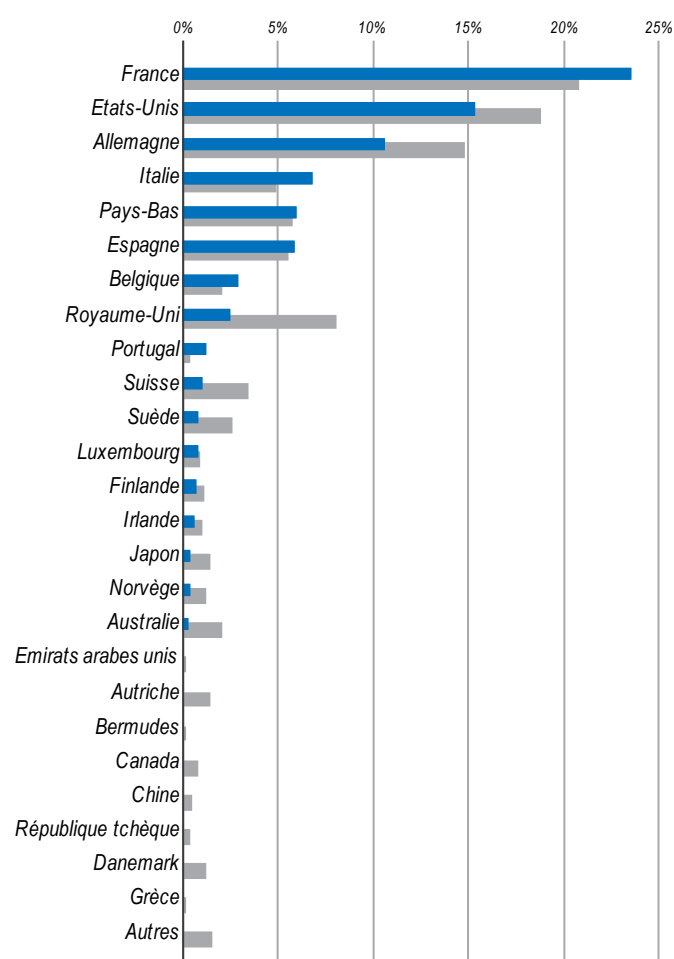


Légende
Fonds
Indice de référence

MATURITE REPARTITION

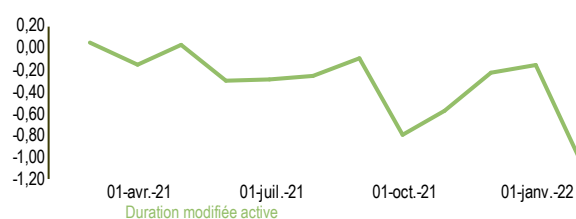


ALLOCATION PAR PAYS

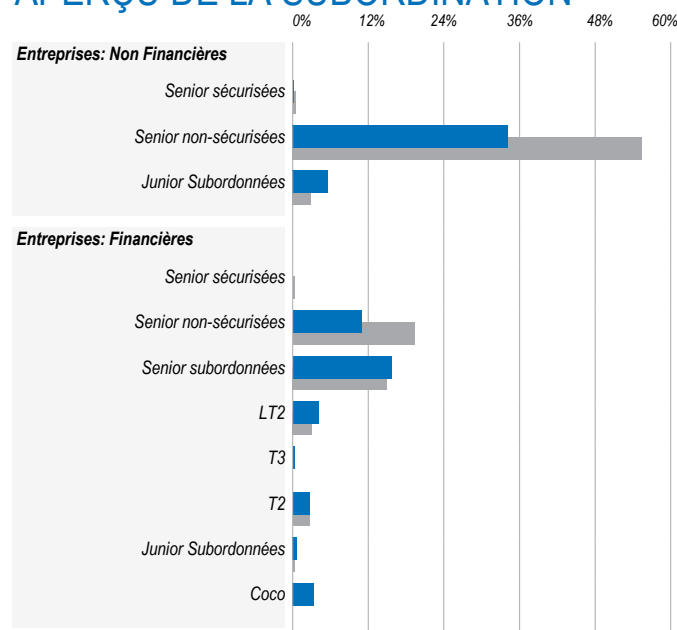


Légende
Fonds
Indice de référence

EVOLUTION DE LA DURATION MODIFIÉE ACTIVE



ENTREPRISES APERÇU DE LA SUBORDINATION



SCR

SOLVENCY CAPITAL REQUIREMENT

-3,95%			0,87%		
SCR Taux d'intérêt HAUSSIERS			SCR Taux d'intérêt BAISSIERS		
-10,17%			-0,01%		
SCR Spread			SCR Change		
10,91%			11,29%		
Duration Passif 3ans			Duration Passif 7ans		
			11,78%		
			Duration Passif 10ans		
			-11,56%		
			SCR Marché		

GLOSSAIRE

EXPOSITION

L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier.

NET HY EXPOSURE

La Net HY Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires à haut rendement, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant à haut rendement, si sa note de crédit est inférieure à BBB-.

NET IG EXPOSURE

La Net IG Exposure est la différence exprimée en pourcentage entre les expositions longues et courtes d'un fonds aux instruments obligataires de qualité Investment Grade, instruments dérivés compris. Un instrument financier est considéré comme étant Investment Grade, si sa note de crédit est supérieure ou égale à BBB-.

VOLATILITÉ*

La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

PROFIL DE RISQUE/RENDEMENT

Le profil de risque/rendement est défini par l'indicateur de risque et de rendement synthétique ("SRRI"), un chiffre sur une échelle de 1 à 7 basé sur la volatilité du fonds (mesure réglementaire). Une note de 1 représente la partie basse de l'échelle de risque avec potentiellement des rendements disponibles plus faibles, tandis qu'une note de 7 reflète un risque plus élevé mais également des rendements potentiellement plus élevés.

TRACKING ERROR*

Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

RATIO DE SHARPE*

Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

TAUX SANS RISQUE

Le taux sans risque correspond au rendement du marché pour un actif considéré comme présentant un risque nul (ou négligeable). Il sera utilisé pour le calcul des rendements ajustés du risque (p.ex. ratio de Sharpe) et sera toujours un taux exprimé dans la devise du calcul de la performance. Les taux les plus communément utilisés sont l'ESTER pour les performances libellées en euro et le taux des fonds fédéraux pour les performances libellées en dollar américain.

MODIFIED DURATION TO WORST

La Modified Duration est la formule qui désigne la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation de taux d'intérêt. La modified duration to worst est calculée en prenant en compte la date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation et le scénario qui générerait le pire rendement pour les détenteurs des instruments obligataires. La modified duration to worst (MDTW) du fonds est calculée comme la moyenne pondérée des MDTW de tous les instruments obligataires sous-jacents.

YIELD TO WORST

Le rendement potentiel minimal ("Yield-to-Worst") est le pire rendement qui puisse être généré par tous les instruments obligataires dans un fonds sans que les émetteurs soient réellement en situation de défaillance. Il représente le rendement le plus bas de tous les rendements calculés à chaque date de rachat pour les obligations remboursables par anticipation. Le YTW pour le fonds est calculé comme la moyenne pondérée du rendement potentiel minimal de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SENSIBILITÉ AU RISQUE DE CRÉDIT

La sensibilité au risque de crédit est une formule qui exprime la variation mesurable de la valeur d'un instrument obligataire en réaction à une variation du spread de crédit. La sensibilité au risque de crédit pour le fonds est calculée comme la moyenne pondérée de la sensibilité au risque de crédit de tous les instruments obligataires sous-jacents.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen du fonds correspond à la moyenne pondérée du spread ajusté de l'option de remboursement (OAS) de tous les instruments obligataires sous-jacents. L'OAS se réfère à la différence ou à l'écart entre le rendement d'un instrument obligataire et le taux swap avec la même maturité, en utilisant un modèle de pricing dynamique tenant compte des options intégrées.

RATING

Un rating est une évaluation quantitative de la solvabilité d'un emprunteur. Le rating dans le présent rapport se réfère à la 2ème meilleure note, un rating standardisé calculé sur une base quotidienne. Il est calculé au niveau de l'instrument, en utilisant les ratings émis par 3 agences de renommée mondiale. C'est le second meilleur rating, à moins qu'il n'existe pas plus d'un seul rating émis par une agence. NR indique qu'aucune des agences de notation a émis un rating sur l'instrument.

RATING MOYEN

Le rating moyen est calculé en utilisant le facteur de notation moyen pondéré ("WARF") et représente une mesure indiquant la qualité de crédit du fonds. La mesure agrège les ratings de crédit des participations figurant dans le fonds en un seul rating.

NOMBRE D'ÉMETTEURS

Le nombre d'émetteurs représente le nombre total de sociétés dans la position.

NOMBRE D'ÉMISSIONS

Le nombre d'émissions représente le nombre total d'instruments dans la position.

FRAIS DE GESTION REELS

La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

FRAIS COURANT

Le Total des frais sur encours (TFE) informe l'investisseur du coût d'investissement total annuel au sein du fonds. Il comprend les dépenses annuelles et d'autres paiements.

COMMISSION DE PERFORMANCE

La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION

Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES

L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION

L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTEGRATION

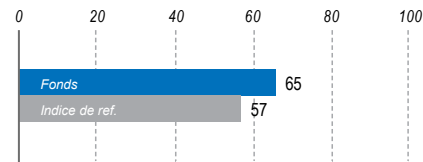
L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.

REPORTING EXTRA-FINANCIER

Ci-après, Candriam présente une série d'indicateurs relatifs au développement durable et portant sur les positions du fonds et de l'indice de référence (investissements en actions et/ou en obligations d'entreprises).

SCORE DE DURABILITÉ GLOBALE

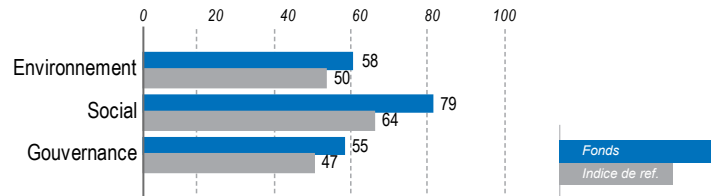
SCORE GLOBAL ESG DES SOCIÉTÉS



Les notes vont de 0 (moins bonne note) à 100 (meilleure note).

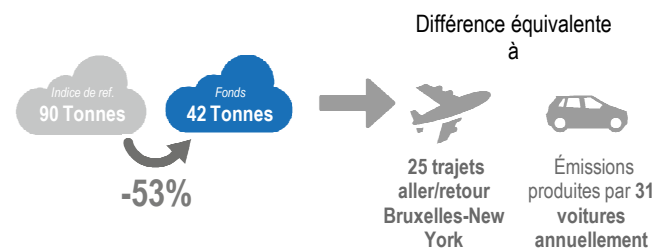
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 98,5% / 92,5%

E-S-G SCORE DES SOCIÉTÉS



INDICATEURS D'IMPACT DES SOCIÉTÉS

ÉMISSIONS DE CO2

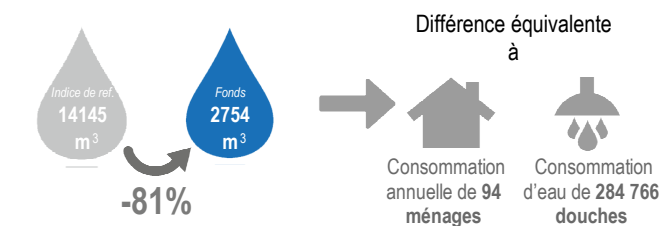


(Tonnes de CO2-éq par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.)

Source: Candriam, Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 96,5% / 91,2%

CONSOMMATION EN EAU



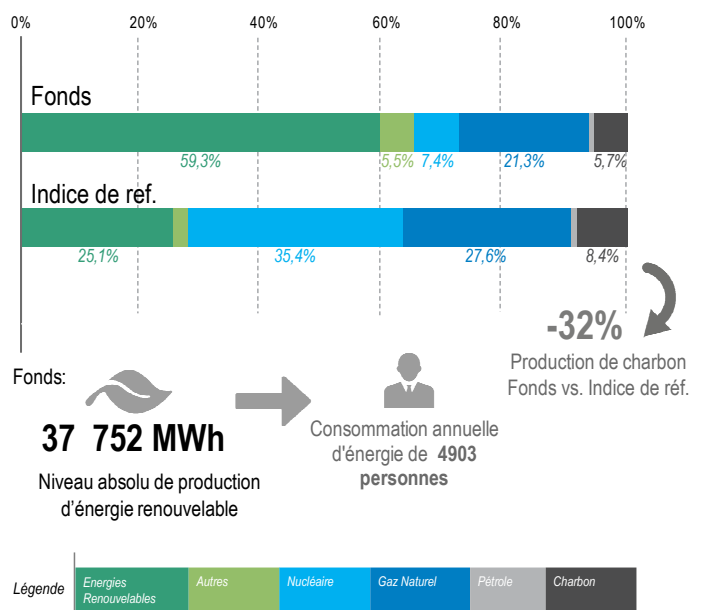
(Mètres cubes d'eau par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.)

Source: Candriam, Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 88,1% / 85,7%

BOUQUET ÉNERGETIQUE

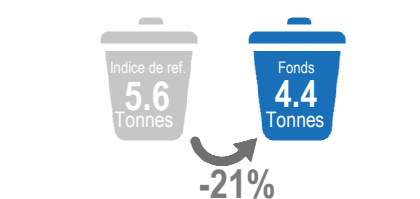
Le bouquet énergétique d'un portefeuille correspond à la répartition (en pourcentage) des sources d'énergie qu'utilisent les sociétés de production d'électricité détenues en portefeuille pour produire de l'électricité.



Source: Candriam, Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 7,1% / 9,1%

GENERATION DE DECHETS

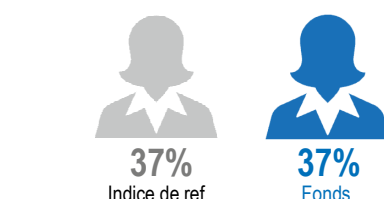


(Tonnes de déchets par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.)

Source: Candriam, Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 88,1% / 85,7%

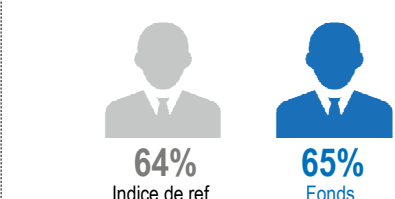
POURCENTAGE DE FEMMES PRESENTES AU CA



Source: Candriam, MSCI

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 88,6% / 83,7%

POURCENTAGE DU CA CONSIDERE COMME INDEPENDANT

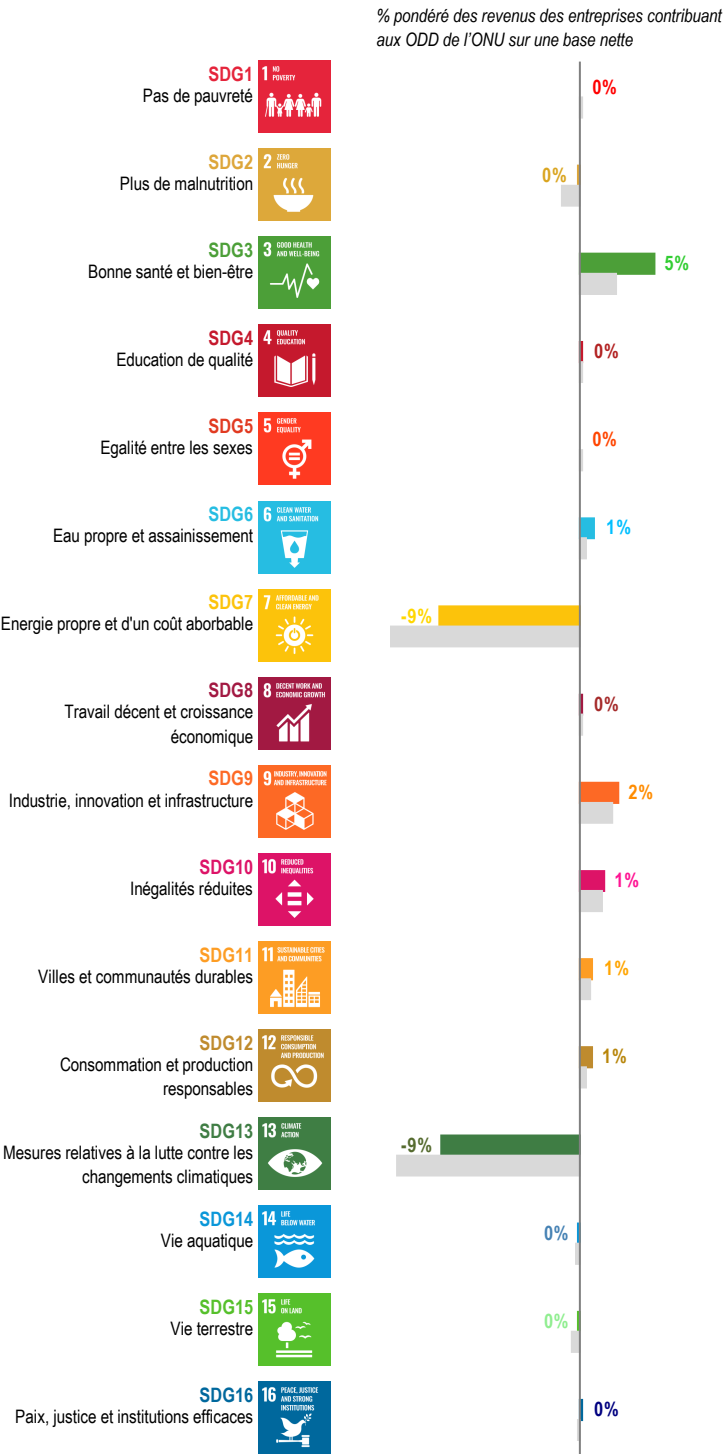


Source: Candriam, ISS-Oekom

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref.): 88,6% / 83,4%

CONTRIBUTIONS AUX OBJECTIFS DE DEVELOP. DURABLES DES SOCIETES

Les objectifs de développement durable (ODD) sont un ensemble de 17 objectifs mondiaux fixés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015. Ils devront être atteints d'ici 2030. Par le biais de leurs activités, les entreprises peuvent directement contribuer à la réalisation de certains objectifs, grâce à leurs politiques de recrutement, à leurs produits et services, à leurs politiques de gouvernance et à la façon dont elles intègrent ces objectifs environnementaux et sociaux dans leurs activités.



Couleur Fonds
Index de ref.

Source: Candriam, ISS-Oekom
Taux de couverture (Fonds/Index de ref): 86,6% / 83,5%

TOP 10 DES CONTRIBUTEURS AUX ODD

Nom de l'entreprise	Pourcentage du chiffre d'affaire contribuant au TOP ODD	Autres importantes contributions
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	100%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
ASTRAZENECA PLC	100%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA	100%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
ELI LILLY & CO	100%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	99%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
ESSILORLUXOTTICA SA	86%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
SUEZ SA	53%	6 CLEAN WATER AND SANITATION, 3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING
SOCIETE FONCIERE LYONNAISE SA	50%	11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES, 9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE
KLEPIERRE SA	50%	11 SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES, 9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE
MPT OPERATING PARTNERSHIP LP / MPT FINANCE CORP	50%	3 GOOD HEALTH AND WELL-BEING

RESUME DES DONNEES ESG DES SOCIETES

Indicateur	Unité de mesure	Source	Fonds	Indice de ref.
Empreinte carbone	Tonnes de CO2-eq par million € investi	Candriam, Trucost	42	90
Intensité Carbone	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaire	Candriam, Trucost	88	175
Intensité moyenne pondérée en carbone	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaire	Candriam, Trucost	78	164
Production d'énergie renouvelable	Total MW/h	Candriam, Trucost	37752	43403
Consommation en eau	M3 d'eau par million € investi	Candriam, Trucost	2754,06	14144,71
Intensité eau	M3 d'eau par million € de chiffre d'affaire	Candriam, Trucost	5357	26918
Board gender diversity	Diversité des genres au sein des CA	Candriam, MSCI	63%	60%
Indépendance du conseil d'administration	Pourcentage du CA considéré comme indépendant	Candriam, ISS-Oekom	65%	64%
Programmes de biodiversité	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam, Sustainalytics	93,17	72,11
Taux de mortalité parmi les employés	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam, Sustainalytics	67,87	64,46
Conventions collectives	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam, Sustainalytics	59,57	54,40
Politique contre la corruption et les pots de vin	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam, Sustainalytics	78,10	74,75
Politique contre le blanchissement d'argent	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	Candriam, Sustainalytics	79,17	75,10

ACTIVITES CONTROVERSEES
ANALYSE NORMATIVE

8,0% des sociétés au sein de l'indice de ref. sont exclues, en raison de l'analyse normative et/ou d'activités controversées

L'analyse normative de Candriam prévoit l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

L'analyse des activités controversées réalisée par Candriam exclut les entreprises qui participent à des activités nuisibles ou controversées. Le détail des activités controversées de Candriam est disponible sur son site internet.

Droits de l'Homme	Droit du Travail	Environnement	Anti-Corruption
-------------------	------------------	---------------	-----------------

GLOSSAIRE

EMPREINTE CARBONE DES SOCIÉTÉS

L'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement correspond au volume de ses émissions de gaz à effet de serre. Elle se calcule en additionnant les émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille, au prorata de leur poids au sein du portefeuille.

tCO₂-eq : Le dioxyde de carbone (CO₂) est le principal gaz à effet de serre généré par les activités humaines et dès lors celui qui contribue le plus au réchauffement climatique. Par conséquent, le terme « CO₂ » est parfois utilisé de manière réductrice pour désigner tous les gaz à effet de serre. L'empreinte carbone d'un portefeuille se calcule en tonnes d'équivalents CO₂ (tCO₂-eq), ce qui permet de regrouper les diverses émissions de gaz à effet de serre de sorte à n'obtenir qu'un seul nombre. Pour toute quantité et tout type de gaz à effet de serre, la formule CO₂-eq désigne le volume d'émissions de CO₂ qui aurait le même impact sur le réchauffement climatique.

Catégories 1, 2 et 3 : Le protocole mondial relatif aux gaz à effet de serre classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en trois catégories :

- les émissions de catégorie 1, qui regroupent les émissions directes provenant de sources sous contrôle de l'entreprise
- les émissions de catégorie 2, qui désignent les émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée par l'entreprise
- les émissions de catégorie 3, qui comprennent toutes les émissions indirectes (non incluses dans la catégorie 2) produites dans la chaîne de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions produites en amont et en aval

Toutes les empreintes carbone analysées dans ce rapport le sont à partir des données relatives aux émissions de catégorie 1 et de catégorie 2 fournies par « Trucost ». À l'heure actuelle, il n'existe pas de données fiables sur les émissions de catégorie 3 en raison de la difficulté à calculer et à contrôler les données en amont/aval de la chaîne de valeur. Les émissions prétendument « évitées » ne sont pas prises en compte dans l'analyse des empreintes carbone.

Empreinte carbone : Quatre types d'empreintes carbone peuvent être distingués :

- (1) Le volume total des émissions de carbone
- (2) Les émissions de carbone normalisées
- (3) L'intensité de carbone normalisée
- (4) L'intensité carbone moyenne pondérée

(1) Volume total des émissions de carbone : il correspond au total des émissions de gaz à effet de serre d'un portefeuille au sens le plus littéral du terme. Il s'obtient en additionnant toutes émissions de gaz à effet de serre des sociétés détenues en portefeuille, au prorata de leur poids au sein du portefeuille. La corrélation entre la taille du portefeuille concerné et cette métrique limite l'utilité de cette dernière dès lors qu'il s'agit d'établir des comparaisons.

(2) Émissions de carbone normalisées : correspondent aux émissions de carbone d'un portefeuille, pondérées en fonction de son actif et normalisées pour chaque million de dollars investis (exprimées en tCO₂-eq/million de dollars investis).

(3) Intensité de carbone normalisée : correspond aux émissions de carbone d'un portefeuille, normalisées pour chaque million de chiffre d'affaires (exprimées en tCO₂-eq/million de dollars chiffre d'affaires). Cette métrique nous renseigne sur la quantité de gaz à effet de serre émis par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires.

(4) L'intensité de carbone moyenne pondérée correspond au produit de la somme des pondérations des sociétés détenues en portefeuille et de leurs intensités de carbone, ces dernières correspondant au volume total des émissions de carbone de l'entreprise concernée divisé par son chiffre d'affaires total.

ÉMISSIONS DE CARBONE ÉCONOMISÉES

La « différence équivalente » se compare aux émissions équivalentes provenant des vols commerciaux et des voitures familiales. Pour les vols commerciaux, il s'exprime en nombre de vols retour de Bruxelles à New York en classe économique. Pour les voitures familiales, il correspond aux émissions de CO₂ produites par les véhicules sur une distance standard de 13 000 km par an et émettant en moyenne 120g de CO₂ par kilomètre (source : Eurostat).

CONSOMMATION EN EAU

Elle correspond à la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars investis (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

La « différence équivalente » se compare à la consommation équivalente provenant d'un foyer moyen et du nombre moyen de douches. Pour les ménages, il repose sur l'hypothèse d'une consommation quotidienne de 144 litres par personne pour un foyer de 2,3 personnes. Pour les douches, il repose sur l'hypothèse d'une consommation moyenne de 40 litres par douche.

EMPREINTE EAU (M3/ CHIFFRE D'AFFAIRES EN M USD)

Elle correspond à la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars de chiffre d'affaires (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars de chiffre d'affaires). Cette métrique nous renseigne sur la quantité d'eau consommée par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires. Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

GÉNÉRATION DE DÉCHETS

Elle correspond à la production de déchets pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé pour chaque million de dollars investis (exprimée en tonnes de déchets / million de dollars investis). Les données proviennent de « Trucost ». Les données relatives à la production de déchets incluent les déchets mis en décharge, les déchets incinérés et les déchets nucléaires.

NIVEAU ABSOLU DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Il exprime le niveau absolu (non pondéré en fonction de l'actif) de la production d'énergie renouvelable au sein du fonds, exprimé en MWh.

TOP 10 CONTRIBUTEURS AUX ODD

Ce terme désigne les dix sociétés détenues en portefeuille contribuant le plus à un ODD, quel qu'il soit, indépendamment du poids de la société au sein du fonds.

PROGRAMMES DE BIODIVERSITÉ

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de protection de la biodiversité mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de lutte contre le blanchiment de capitaux mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Cet indicateur évalue la qualité des programmes de lutte contre la corruption mis en place par les sociétés détenues en portefeuille.

CONVENTIONS COLLECTIVES

Cet indicateur évalue la portée des conventions collectives dont bénéficient les salariés des entreprises détenues en portefeuille.

POURCENTAGE DE FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourcentage de femmes siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille, pondéré en fonction de l'actif.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pourcentage d'administrateurs indépendants siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille, pondéré en fonction de l'actif.

TAUX DE MORTALITÉ DES SALARIÉS

Cet indicateur évalue l'incidence de décès sur les lieux de travail au cours des trois dernières années au sein d'entreprises détenues en portefeuille.

ANALYSE NORMATIVE

L'analyse normative de Candriam prévoit l'exclusion des entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

ACTIVITÉS CONTROVERSÉES

L'analyse des activités controversées réalisée par Candriam exclut les entreprises qui participent à des activités nuisibles ou controversées. Candriam détermine si une entreprise se prête à ce genre d'activités en utilisant des seuils de revenus par activité.

TAUX DE COUVERTURE (FONDS/INDICE)

Le taux de couverture indique le pourcentage de titres détenus au sein du fonds ou au sein de l'indice de référence pour lesquels les données ESG requises sont disponibles et analysées.

MENTIONS LEGALES IMPORTANTES

Ce document est publié par la société de gestion du groupe Candriam, explicitement mentionnée ci-dessus.

Ce document est fourni à titre informatif uniquement. Il ne constitue pas une invitation à acheter ou à vendre des instruments financiers, ni une recommandation d'investissement. Il ne saurait pas non plus faire office d'une confirmation de transaction, sauf accord contraire conclu expressément. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Les industries, secteurs ou entreprises mentionnés dans ce document le sont uniquement à titre informatif et ne sont pas nécessairement représentatifs des participations du fonds. L'existence de pondérations négatives peut être la conséquence de certaines circonstances (notamment de décalages temporels entre les transactions et les dates de règlement des titres achetés par le fonds) et/ou de l'utilisation de certains instruments financiers, y compris des dérivés, qui peuvent servir à augmenter ou baisser une exposition et/ou pour gérer les risques. La composition du portefeuille peut être amenée à changer. L'utilisation de dérivés, d'arrondis et l'existence d'une réserve de trésorerie font que les taux ne sont pas toujours égaux à 100%. Nous invitons **les investisseurs à consulter la description des risques importants** figurant dans le prospectus du fonds et dans le document d'information clé pour l'investisseur. La valeur d'un investissement peut diminuer en raison de l'exposition du fonds à l'un de ces risques. Ces risques ne sont pas nécessairement pris correctement en compte dans l'indicateur synthétique de risque et de performance. Candriam ne saurait

être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment ; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention : Les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier ou d'un service d'investissement ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances brutes peuvent être impactées par les commissions, frais et autres dépenses. Les performances exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont soumises aux fluctuations des taux de change, avec un impact négatif ou positif sur les gains. Si le présent document fait référence à un traitement fiscal spécifique, ces informations dépendent de la situation individuelle de chaque investisseur et peuvent évoluer.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site www.candriam.com les informations clés pour l'investisseur, le prospectus ainsi que toute autre information pertinente (telle que la valeur liquidative du fonds) avant d'investir dans l'un de ses fonds. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chacun des pays dans lequel le fonds est autorisé à la commercialisation.



©2019 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Certaines informations contenues dans ce document sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs d'informations. Elles sont communiquées sans garantie quant à leur exactitude, complétude ou actualité. Toute reproduction ou redistribution du présent document est strictement interdite.

Informations importantes liées aux informations extra-financières:

MSCI ESG Research LLC (ci-après « MSCI ESG ») fournit des données environnementales, sociales et de gouvernance (ci-après les « Informations ») liées à des titres détenus dans plus de 23 000 fonds communs de placement diversifiés et fonds indiciels cotés. MSCI ESG est une société de conseil en investissement agréée en vertu de l'Investment Advisers Act de 1940. Les publications de MSCI ESG n'ont pas été transmises à la Securities and Exchange Commission ou à aucune autre autorité réglementaire, et non pas reçu d'agrément de la part de ces autorités. Les Informations figurant dans ce document ne constituent en aucun cas une invitation ou une recommandation visant à vendre ou acheter des titres, des instruments ou produits financiers ou des stratégies de trading. Ces Informations ne sauraient présager des performances futures, une analyse prospective, des prévisions ou des prédictions. Ces Informations ne permettent pas de déterminer les titres qu'il conviendrait d'acheter ou de vendre, ni le moment auquel il conviendrait d'acheter ou de vendre des titres. Les Informations sont fournies en l'état et l'utilisateur assume pleinement les risques liés à leur utilisation.

©2019 S&P Trucost Limited (« Trucost »), une société affiliée de S&P Global Market Intelligence. Tous droits réservés.

© 2019 | Institutional Shareholder Services et/ou ses Sociétés affiliées. Ce document contient des informations qui appartiennent à Institutional Shareholder Services Inc. (« ISS ») ou à ses filiales. Il est interdit de reproduire ou de diffuser ces Informations, en tout ou en partie, sans l'accord écrit préalable d'ISS. ISS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES INFORMATIONS.

© 2019 Sustainalytics. Tous droits réservés. La propriété et les droits de propriété intellectuelle liés à certaines informations figurant dans ce document appartiennent en exclusivité à Sustainalytics et/ou à ses prestataires. Il est interdit de reproduire, de diffuser, de publier, de transférer ou d'utiliser de quelque manière que ce soit (que ce soit électroniquement, manuellement, par le biais de photocopies ou d'enregistrements) le contenu de ce site internet ou les informations fournies, même partiellement, sans l'accord écrit express de Sustainalytics.

Risques des investissements ESG

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam.

La mise en œuvre des modèles de notation ESG de Candriam nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée.

Dans certains domaines, tels que la composition du conseil et la formation des directeurs, les données sont généralement disponibles et soumises à des contrôles de qualité et d'exactitude par les auditeurs de l'entreprise ou les régulateurs. Dans de nombreux autres domaines cependant, nos analystes ESG ne peuvent pas compter sur le même degré de disponibilité systématique et de fiabilité des données. Pourtant, la qualité des données est au cœur de l'évaluation d'une entreprise. Ces limitations affectent les notes ESG de Candriam.